

Assurance RCP



Assurance Responsabilité civile professionnelle

Les + du contrat ALLIANZ PHARMA

- Dommages électriques 36 mois sans vétusté ni franchise.
- Vol des espèces en caisse (non fermée à clef) garanti.
- Bris des enseignes et croix verte, pas d'application de vétusté ni franchise.
- RC professionnelle de type « Tout Sauf » qui prévoit notamment :
 - la garantie trentenaire sur les dommages corporels
 - la reprise du passé
 - Garantie dans le cadre de la substitution des génériques
 - Garantie des actes de vaccination

Conditions 2020
REDUCTION DE
50%
LA PREMIERE ANNEE

Les extensions de garanties spécifiques aux adhérents OPTIPHARM

- Suppression des franchises fixes et des franchises sur les pertes en réfrigération, sur les pertes de chéquier et les changements de serrures suite à vol
- 100% de la valeur du CA garanti en contenu (agencement, stock, robot, etc ...)
- Votre CA garanti pendant 2 ans en perte d'exploitation

Assurance emprunteur

Le prix : un tarif sur mesure sur toute la durée du contrat

L'innovation : le remboursement du capital restant dû en cas de maladie grave et des services d'assistance en cas de perte d'emploi

La facilité : la signature électronique de votre questionnaire médical et de vos pièces contractuelles pour répondre rapidement à vos besoins

Une équipe de professionnels à votre écoute

Vous souhaitez une étude pour l'assurance de votre RC Pro ?

Contactez-nous à Optipharm

☎ 02.54.22.44.10

sales.optipharm@pharma.santesurf.com

Agence Allianz Philippe Derrier

☎ 02.54.24.15.23

h936221@allianz.fr

Je suis intéressé

Titulaire :

Date:

TAMPON PHARMACIE